

ASSOCIATION FRANÇAISE DE FOOTGOLF

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 Déclarée à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt Siège social : 45/47 rue Paul Bert – 92100 Boulogne Billancourt N° RNA W923004421 - N° 799 476 569

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR 25 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, Et le mercredi 25 novembre, A 19 heures 45, Par visioconférence,

Sur convocation de son Président, les membres du Comité Directeur de L'Association Française de FootGolf se sont réunis par visioconférence, afin de respecter le confinement obligatoire en vigueur dû à la lutte contre le COVID-19.

Monsieur Romuald PRETOT, Président de l'Association, préside la réunion.

Sont présents :

- Monsieur Aldo BALESTRA
- Monsieur Ludovic GAUDET
- Monsieur Mickael LAFON
- Monsieur Paul NOWAK
- Monsieur Romuald PRETOT
- Monsieur Ivan SUBILEAU
- Monsieur Alexandre KOTOWSKI

Sont invités :

- Alex TOURILLE, en sa qualité de Responsable Sportif
- Benoit JOAQUIM, en sa qualité de Responsable Marketing & Communication
- Olivier SELO, en sa qualité d'intervenant externe

Il est constaté que plus du tiers des membres sont présents.

Il est constaté que le Comité Directeur peut valablement délibérer.

Il est rappelé que le Comité Directeur est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- 1. Bilan saison 2020
- 2. Objectifs et enjeux 2021
- 3. Contentieux en cours
- 4. Point sur le fonctionnement du Bureau et de la Commission d'Éthique & Discipline
- 5. Définition de la date de l'Assemblée Générale 2019
- 6. Point sur le rôle des clubs
- 7. Proposition d'une date AG 2019
- **8.** Approbation du principe de rémunération pour Romuald Prétot, en sa qualité de Président de l'AFFG
- 9. Relation avec la FIFG
- 10. Autres points à aborder
- 11. Questions diverses

* * *

Après ouverture du Comité Directeur, le Président de séance met successivement aux voix les points suivants :

RÉSOLUTION 1 BILAN SAISON 2020

Le Comité Directeur prend note du bilan financier et sportif non consolidé de l'AFFG en date du 25/11/2020. Un bilan complet sera étudié par le Comité Directeur une fois la saison 2020 clôturée.

L'année 2019 fut particulièrement difficile d'un point de vue financier, avec un bilan définitif clôturé à hauteur de -52 488€, lié entre autres à l'après Coupe du Monde 2018 (bilan financier 2018 : -8000€), ainsi qu'à des erreurs manifestes de recrutement au sein de l'AFFG.

Au regard de la crise sanitaire que nous avons traversée, avec un effectif drastiquement réduit et plusieurs mois au chômage partiel, le bilan financier prévisionnel 2020 de l'AFFG est extrêmement positif. Il devrait se clôturer aux alentours de 100 000€ (chiffres non-consolidés), avec un atterrissage prévu aux alentours de 40-50 000€, notamment dû au déficit cumulé sur 2018 et 2019 avec le litige de la Coupe du Monde au Maroc.

Ce redressement notable est notamment dû à la réduction de 54% de la masse salariale (236 000€ en 2019 contre 106 000€ en 20120).

Le CA généré par les licences est stable par rapport à 2019.

Le CA généré par la FootGolf Cup est stable par rapport à 2019.

Le bilan du nombre de golfs affiliés en 2020 est mitigé : 56 golfs affiliés / 11 golfs perdus / 2 en négociation / 6 nouveaux golfs / 10 golfs en discussion pour une ouverture en 2021

Le CA généré par les Tours Régionaux est en net hausse par rapport à 2019 (51 983€ en 2020 à date contre 36560€ en 2019).

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres

POINT 2 OBJECTIFS ET ENJEUX 2021

L'AFFG propose de mettre en place une vaste campagne de recherche de subventions en collaboration directe avec les clubs affiliés.

Le recrutement d'un Responsable Logistique en CDI à temps plein est en cours.



L'année 2021 aura pour objectif de mener des actions à destination du grand public :

- Initiations et stages organisés à destination des jeunes, des femmes et des novices
- Relation avec la FFF, les districts et les ligues
- Larges actions menées via les réseaux sociaux

L'AFFG souhaite développer de manière significative le nombre de golfs affiliés et ainsi combler les zones blanches (Ile-de-France, Occitanie, Hauts-de-France, Bretagne)

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres

POINT 4 CONTENTIEUX EN COURS

Le litige opposant l'AFFG à M. Nicolas Caillé est en cours :

- Assignation de l'AFFG par Nicolas Caillé pour concurrence déloyale, accusation de monopole et privation du droit d'association. M. Caillé demande la dissolution de l'AFFG et une somme avoisinant les 50 000€.
- L'AFFG prépare sa défense et construit également une stratégie d'attaque

Le litige opposant Romuald Pretot et M. Benjamin Harquevaux est en cours :

- Audience au Tribunal des Prud'hommes le 20/01/2021
- M. Harquevaux demande une somme avoisinant les 20 000€

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres

POINT 5 POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU ET DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Ivan Subileau, en sa qualité de Secrétaire Général, soumet au Comité Directeur une résolution à voter en Assemblée Générale donnant tout pouvoir au Comité Directeur dans la gestion des entrées et sorties de membres du Comité Directeur.

Il propose également au Comité qu'une rémunération de Romuald Prétot soit soumise au vote lors de la prochaine Assemblée Générale.

Ivan Subileau, en sa qualité de Secrétaire Général, propose la suppression la Commission de Discipline. Il propose également que soit soumis au vote en Assemblée Générale la possibilité de donner tout pouvoir au Comité Directeur dans la gestion des litiges d'ordre disciplinaire.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres

POINT 6 POINT SUR LE ROLE DES CLUBS

Olivier Selo et Alex Tourille soumettent au Comité Directeur un plan d'actions visant à augmenter le nombre d'engagements des clubs envers l'AFFG.

Ils proposent également un plan d'actions visant à augmenter l'implication des clubs dans l'organisation des étapes de la FootGolf Cup.

Les objectifs pour 2021 :

- Aider les clubs à se structurer et se développer
- Augmenter significativement le nombre de clubs
- Renforcer l'attractivité des clubs actuels et développer la pratique du FootGolf en local

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres

POINT 7 PREPARATION ASSEMBLEE GENERALE 2019



Romuald Prétot, Président, propose une date pour organiser l'Assemblée Générale 2019 de l'Association le 17 décembre 2020.

Un ordre du jour sera soumis au Comité Directeur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres

POINT 8 RELATION AVEC LA FIFG

Romuald Pretot, Président, expose au Comité Directeur les résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Internationale de FootGolf, ayant eu lieu le 19 novembre 2020 :

- Positionnement définitif sur le pays organisateur le 31 décembre 2020
- Renforcement des actions à l'encontre des associations de FootGolf dissidentes
- Création des statuts et de la constitution de la FIFG
- Gestion du logiciel payant bluegolf proposé par la FIFG deux choix s'offrent à l'AFFG :
 - 1. L'AFFG décide de renseigner l'intégralité de ses compétitions comptant pour le World Tour sur le logiciel
 - a. <u>Avantage</u>: les joueurs français auront toutes les chances de bien apparaitre au classement du World Tour
 - b. <u>Inconvénient</u>: L'inscription d'un joueur à un tournoi comptant pour le World Tour coûte 1.75€ à l'AFFG. Au global, cela pourrait représenter une somme avoisinant les 6000€ pour l'AFFG
 - 2. L'AFFG décide de ne pas renseigner ses compétitions comptant pour le World Tour sur bluegolf
 - a. Avantage : coût réduit pour l'AFFG
 - b. <u>Inconvénient</u> : les joueurs français auront beaucoup moins de chance de bien apparaitre au classement du World Tour

QUID de choisir l'option 1. et d'investir une telle somme d'argent alors que nous n'avons aucune certitude concernant le World Tour 2021 ?

Romuald Prétot, Président, propose de nommer Cédric Bonnot comme relais de communication entre les décisions prises par la FIFG et les joueurs de FootGolf français.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres

POINT 9 ORGANISATION DU PROCHAIN COMITÉ DIRECTEUR

Romuald Prétot, Président, propose d'organiser la prochaine réunion du Comité Directeur le 14 janvier 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H45.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Monsieur Ivan SUBILEAU Secrétaire Général Le Président Romuald PRETOT